



Bulletin municipal de la commune de VAUX

Le mot du Maire

Chères Valoises, chers Valois,

L'année scolaire se termine, de nombreuses familles parlent "examen, orientation...", avant des vacances auxquelles nous commençons tous à penser très sérieusement.

Les demandeurs d'asile sont arrivés courant février à la maison de retraite. Ils sont un peu plus d'une quinzaine de personnes dont une famille et des femmes avec enfants. Ils sont discrets ; une petite fille fréquente notre école maternelle.

Pour la réhabilitation de la maison de retraite, nous avons présenté une esquisse du projet à l'Architecte des Bâtiments de France, qui a demandé à notre architecte d'étudier des modifications.

La fibre d'Orange est presque entièrement déployée dans le village ; cela nous permettra d'avoir bientôt un très bon débit de connexion.

Une nouvelle association vient de voir le jour. Il s'agit de l'association des Bouilleurs de Crus de Vaux qui a repris la gestion de la distillerie et qui a renoué avec la tradition du feu de la Saint-Jean sur l'aire de la Noue.

La situation financière du périscolaire s'étant améliorée, du fait de la nouvelle organisation, l'activité est maintenue pour l'année scolaire 2019/2020. Les dossiers seront en ligne sur le site dès le 12 juillet 2019.

Nous sommes en période de canicule. Si celle-ci devait être présente comme à l'été 2003, je demande à chacun d'être attentif à son voisin âgé et seul, et de signaler en mairie tout cas qui nécessiterait une aide.

Je voudrais aussi vous annoncer que je ne briguerai pas un nouveau mandat aux prochaines élections municipales.

A vous tous, le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons de très bonnes vacances en vous recommandant une grande prudence sur les routes.

Votre maire, Roland Simon

La mairie sera fermée du 10 au 19 juillet et du 05 au 21 août.
 Une permanence sera assurée les mardis et jeudis de 18 à 19 h.
 La bibliothèque sera ouverte les jeudis de 18 h à 19 h.

Sommaire

Le mot du maire,
 Extraits des conseils,
 Etat civil,
 Informations,
 Nos écoles,
 Les activités sportives,
 Les associations



Extraits des conseils municipaux du 1er semestre 2019

- Avenant N°4 à la convention foncière avec l'EPFL

Le CM a donné l'autorisation à monsieur le Maire de signer l'avenant N°4 à la convention foncière du 7.01.2010 entre la commune et l'EPFL concernant l'acquisition de la Maison de Retraite.

- Opposition à la convention signée entre L'EPFL et ADOMA

Le CM s'est opposé à la convention signée entre l'EPFL et ADOMA concernant la mise à disposition des locaux de la Maison de retraite.

- Autorisation de défense en justice

Le CM a décidé de confier à Maître Grégory JUNG, avocat au barreau de Metz, le soin de défendre en justice les intérêts de la commune dans l'affaire l'opposant à l'EPFL et ADOMA.

- Opposition à la décision de la Préfecture concernant l'occupation de la maison de retraite.

- Démission de M. Joël Fenninger, conseiller municipal, à la date du 14 février 2019.

- Convention de coopération avec Metz Métropole pour la fourniture de sel de déneigement.

- Validation de l'indemnité de conseil à verser à Mme MOLLENTHIEL, nouvelle trésorière de la commune de Vaux, pour le mois de décembre 2018.

- Rétrocession dans le domaine communal de 2 parcelles de la place du Carcan, cédées à titre gratuit par Mme HARTER. L'acquisition de ces parcelles facilitera les travaux de voirie Chemin du Carcan qui seront réalisés par Metz Métropole.

- Attribution d'une subvention de 150 € à l'amicale des Sapeurs-Pompiers du Val Moselle.



Extraits des conseils municipaux du 1er semestre 2019

- Compte administratif 2018

Le conseil municipal a examiné et adopté à l'unanimité le compte administratif 2018 qui fait apparaître comme résultat de clôture les comptes suivants :

- pour la section de fonctionnement un excédent de 59 440 €
- pour la section d'investissement un déficit de 39 039 €.

- Compte de gestion 2018

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le compte de gestion 2018 qui laisse apparaître un excédent global de 20 401 euros, affectés à l'investissement.

- Fixation des trois taxes :

Le CM a décidé d'augmenter de 2 % uniquement le taux d'imposition du foncier bâti, les 2 autres taxes restant inchangées.

- Budget primitif 2019 : le CM adopte à l'unanimité le budget primitif 2019

IL s'équilibre à 386 816 € en recettes et en dépenses pour la section de fonctionnement
La Section d'investissement s'établit à 176 843 € en dépenses et à 270 197 € en recettes.

- Validation du transfert de voirie à Metz Métropole pour la création de la piste cyclable « l'Echappée Bleue » sur le chemin de halage, tronçon Moulins-Jouy.

- Délégation donnée à Mme Leclaire, 1^{ère} adjointe pour la signature de l'acte administratif concernant la réintégration dans le domaine communal de terrains précédemment mis à la disposition du SIPELO.

Etat Civil au 30.06.2019

<p>Naissances : 21 janvier 2019 : DIEMERT Auriane 16 février 2019 : BOURDON MATHIEU Pauline 27 février 2019 : LUPORSI Louis 09 avril 2019 : AUGUSTO BOIVIN Robin 13 juin 2019 : PERSTNER Connor</p>	<p>Décès : 06 janvier 2019 : OLEGGINI Bernard 01 février 2019 : MARTIAL Henri 10 juin 2019 : KLEIN Paulette née BOULIER</p>
<p>Mariages : 21 avril 2019 : HARTER Jean-Pierre et GINEFRI Madeleine 27 avril 2019 : VIOLLE Denis et HAISSANT Laurence</p>	



Informations

- Metz Métropole pose un PAVE (point d'apport volontaire enterré) au carrefour de la Route du Bois la Dame et de la rue Saint-Vincent. Ce PAVE supprimera les containers situés en bas de la rue de la Taye Gloriette. Il sera pourvu de quatre cuves, deux pour les ordures ménagères, une pour le verre et une pour les matières recyclables.



- Concernant l'utilisation d'engins à moteur pour les travaux de bricolage et de jardinage, de nouveaux horaires ont été validés par le conseil municipal du 03 juillet 2019, à savoir :

Du lundi au vendredi : 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30

Le samedi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30

Le dimanche : de 10 h à 12 h

- Il est rappelé que les riverains doivent couper les branches d'arbres et les haies qui débordent sur le voisinage ou sur la voie publique. A de nombreux endroits, il est nécessaire de descendre des trottoirs pour ne pas prendre les végétaux en plein visage !

Entre les végétaux et les voitures, les rares trottoirs sont impraticables. A nous de respecter les piétons, en laissant a minima le passage pour une poussette...



- Les personnes qui souhaitent faire ramoner leurs cheminées et bénéficier du tarif préférentiel doivent s'inscrire en mairie (mairievaux57@orange.fr 03 87 60 08 56) ou auprès Mme Leclaire (06 74 49 41 72) avant le 10 septembre 2019.

Attention : seules les commandes passées par ce biais permettront d'obtenir le tarif réduit pratiqué par M. Sim.

- Le recensement de la population valoise se déroulera du 16 janvier au 15 février 2020. Les personnes qui souhaiteraient accomplir cette mission d'agent recenseur -rémunérée- sont invitées à se signaler en mairie avant fin septembre 2019. Une formation leur sera dispensée.



- La commune met en vente un terrain à bâtir situé rue du Grand Châtel, en face de l'école maternelle. D'une superficie de 6a 43, il est au prix de 171 000 euros.

- Le terrain route d'Ars, occupé précédemment par L'ESAT sera mis en vente à la rentrée. Il s'agit des parcelles N° 230 et 235 pour une superficie de 18 ares, en zone inondable.



Nos Ecoles



Un grand MERCI à nos enseignantes pour leurs actions et leur forte implication auprès de nos enfants.

Madame Virginie BOISEAU, directrice de "l'école élémentaire les vignes" nous quitte pour d'autres cieux. Nous lui souhaitons bonne chance dans son nouveau poste. A la rentrée, nous accueillerons Madame Marjolaine ROTH qui a postulé pour le poste de classe unique.

Les activités sportives

La gym douce : Le Conseil Départemental soutient les associations créant du lien social permettant de se maintenir en forme. Les membres du groupe de gymnastique ont eu le plaisir de recevoir M. Jean FRANCOIS vice-président du Conseil Départemental et Conseiller Départemental des Coteaux de Moselle.



Les séances de gymnastique douce destinées aux personnes de plus de 55 ans ont lieu le jeudi de 9h à 10h -reprise le 5 sept- et sont organisées par la Fédération Seniors Moselle qui a pour objectif de promouvoir le « bien vieillir ». Renseignements Raphaëlle Ancien 06 85 17 29 20.

La sophrologie : un groupe se retrouve tous les jeudis à 18H30, dans la salle des fêtes du bas. La sophrologie est accessible à tous, sans condition physique. Quelle que soit la démarche ou la raison qui vous amène à pratiquer, le bénéfice en sera un mieux-être dans votre vie quotidienne. Renseignements : sylvie.fenninger.sophro@ gmail.com. ou 06.02.24.36.41.



La marche : Elle convient à tous, c'est un sport sans aucune contrainte qui permet d'entretenir sa forme physique et mentale. Aération de l'esprit, évacuation des soucis et des tensions du quotidien, ses bienfaits sont multiples. Alors en septembre, rendez-vous les lundis à 14h en bas de la rue du Val de Metz pour 1 h 30 à 2 h de balade sympathique dans les environs.



Les Marcheurs -et ex-marcheurs- lors d'un séjour d'une semaine à Blériot Plage, dans le Pas de Calais fin juin. Idéalement situé pour partir à la conquête de la Côte d'Opale, avec une escapade à Londres via le tunnel sous la Manche. Une semaine au pays des Ch'tis, appréciée par tous !



Les associations

Les enfants du périscolaire ont participé au barbecue de fin d'année avec les personnes de la Valoise.

Les activités -jeu de cartes et de société- reprendront fin septembre.

A noter : le 15 septembre, notre traditionnelle brocante annuelle.



La parole à la confrérie des bouilleurs de crus de Vaux

« Association nouvellement constituée depuis le 31/08/2018, la confrérie des bouilleurs de crus présidée par David Zimmer, a pour but de gérer la distillerie de Pierre et Suzanne CLEMENT afin de faire perdurer les traditions de distillation de fruits tels que mirabelles, raisins, poires, pommes, et autres fruits autorisés par le service des douanes et droits indirects. L'association s'intéresse aussi à la préservation des vergers, de la flore, de la faune, et du milieu aquatique. Elle souhaite également prendre part à la conservation du patrimoine bâti sur le ban de la commune (balisage des sentiers, calvaire, bancs...).

Nous avons organisé au printemps un stage d'initiation à l'élaboration de bières, animé par l'un de nos membres, Pascal BORTOT dans la salle des fêtes de Vaux, où pour une première, nous étions une trentaine de participants motivés.

Cette année, le 22 juin, nous avons également repris le flambeau de l'organisation du Feu de la Saint Jean, qui en son temps, fut organisée par l'Association "Les P'tits Loups". Nous sommes ravis de rallumer la flamme sur l'aire de jeu de la Noue et nous espérons vous voir encore plus nombreux l'année prochaine.

Pour inscription à l'association, vous pouvez contacter Séverine Le Rouvillois, notre trésorière au 06 12 15 85 56. »



Rédaction et photos : équipe municipale et contribution de M. Zimmer.

La mairie : 03 87 60 08 56 **mail** : mairievoux57@orange.fr **site** : mairievoux.free.fr